

WEEK END IGLOO

2 jours/1 nuit/2 jours d'activité



Raquettes à neige aux pieds, pulkas remplies de matériel au dos. Vous partez sur un plateau complètement vierge pour construire un bivouac hivernal et gravir la Pointe de Leschaux à 2000 m d'altitude

Aucun refuge en vue, juste la nature et vous.

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi

Rendez vous à 09h00 à l'Eglise du Mont Saxonnex.

10 minutes de voiture pour rejoindre le lieu dit Morsullaz (1200 m).

Equiperment et chargement des pulkas.

2 heures de marche environ pour rallier la zone de bivouac.

Dénivelée : + 300 m environ

Pique nique sous une tente Inuit.

Construction des abris durant l'après midi.

Fondue savoyarde pour le dîner.

Balade nocturne.

Nuit sous igloo.

Jour 02 Dimanche :

Petit déjeuner.

Pliage du bivouac.

3 heures de marche environ pour atteindre la Pointe de Leschaux.

Le plateau de Cenise et le Massif de Leschaux sont classés zone Natura 2000. Aucune activité touristique ou agricole durant l'hiver.

Pique nique.

3 heures de marche environ pour rejoindre Morsullaz.

Dénivelée : + 400 m ; - 700 m

Important : ce séjour propose de vivre une expérience proche d'une expédition. Depuis la zone de bivouac, le refuge le plus est à 1h00 de marche.

Tous les outils pour garantir votre sécurité et votre confort sont mis à votre disposition. Chacun devra s'employer à la réalisation des abris et participer à la préparation du repas afin de vivre et partager des moments rares en pleine nature hivernale à 1500 m. Le respect à la lettre de la liste de l'équipement sollicité est primordial pour le confort et pour la sécurité du groupe.

LES POINTS FORTS

- construction d'un véritable bivouac hiver
- aucun refuge à proximité
- rando raquette sur une zone classée natura 2000

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Samedi à 09h00 à l'Eglise du Mont Saxonnex.

En cas de retard vous pouvez contacterle 06 07 52 14 99.

Accès voiture :

A40 Genève/Chamonix

Sortie Cluses/Scionzier N°18.

Puis suivre Mont-Saxonnex.

Accès train : gare SNCF de Cluses

La gare est à 15 km du village du Mont Saxonnes. Pas de liaison de bus.

A titre indicatif le transfert en taxi est à environ 40 euros pour 4 personnes (aller).

DISPERSION

Le Dimanche à 16h00 à Morsullaz à proximité du Mont Saxonnex.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Nous contacter.

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs.

Niveau 2 sur une échelle de 5.

Accessible pour les jeunes à partir de 16 ans.

2 heures de marche le samedi

6 heures de marche le dimanche

HEBERGEMENT

Igloo.

Les repas

Pique nique le midi.

Fondue savoyarde le soir.

Petit déjeuner classique

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos bagages.

Pas de transfert de bagages vers le lieu de bivouac.

GROUPE

De 4 à 12 participants.

ENCADREMENT

Accompagnateur diplômé.

MATERIEL FOURNI

Raquettes à neige, bâtons, DVA, pelle sonde, tapis de sol, duvets, draps, oreillers.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

Tous les vêtements en matière coton sont à proscrire.

Utiliser le système 3 couches avec des produits en laine ou en synthétique.

Couche 1 :

2 collants en matière technique

2 tee shirt chaud en matière technique

3 paires de chaussettes techniques

Couche 2

1 pantalon de montagne ou de ski

1micro polaire

1fourrure polaire ou veste type soishell

Couche 3 :

1 surpantalon imperméable type goretex

1 veste imperméable type goretex (veste de ski ou de montagne)

Accessoires

- 1 sac à dos de 30 litres
- 1 paire de chaussures de randonnée ou d'après ski
- 1 paire de guêtres
- 2 paires de gants dont une chaude et imperméable
- sous gants techniques
- bonnet et/ou cagoule
- 1 lampe frontale
- 1 paire de lunette de soleil
- crème solaire
- nécessaire de toilette léger
- gourde isotherme

DATES ET PRIX

Dates : Samedi & Dimanche

Prix par personne

15 & 16 décembre 2012	195 €
22 & 23 décembre 2012	195 €
29 & 30 décembre 2012	195 €
05 & 06 janvier 2013	195 €
12 & 13 janvier 2013	195 €
19 & 20 janvier 2013	195 €
26 & 27 janvier 2013	195 €
02 & 03 février 2013	195 €
09 & 10 février 2013	195 €
16 & 17 février 2013	195 €
23 & 24 février 2013	195 €
02 & 03 mars 2013	195 €
09 & 10 mars 2013	195 €
16 & 17 mars 2013	195 €
23 & 24 mars 2013	195 €
30 & 31 mars 2013	195 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :

- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)
- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)

Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- le matériel (raquettes à neige, bâtons, DVA, pelle sonde, tapis de sol, duvets, draps, oreillers)
- les repas : pique nique du samedi et du dimanche, dîner du samedi soir, petit déjeuner du dimanche matin

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- l'assurance annulation 2%
- l'assurance assistance - rapatriement, interruption de séjour 1%

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

POUR EN SAVOIR PLUS

Couverture téléphone mobile non garantie sur la totalité de l'itinéraire.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Pour plus de détails : www.parc-volcans-auvergne.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les évènements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),

- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex